

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU 11 OCTOBRE 2017**

À une séance du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école secondaire des Pionniers
dument convoquée et tenue au 1725, boulevard du Carmel, Trois-Rivières, ce **11^e jour
du mois d'octobre deux-mille-dix-sept**, à dix-neuf heures, à laquelle étaient présents :

REPRÉSENTANTS DES PARENTS :

Madame Joanne Béchard
Madame Miriam Bernier
Monsieur Richard Cloutier
Monsieur Paul Greth
Madame Marianne Paul
Monsieur Sébastien Turgeon

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS :

Monsieur Paul Bougie
Monsieur Jonathan Levasseur
Monsieur Michel Paré
Monsieur Mathieu Tremblay

REPRÉSENTANTE DES PROFESSIONNELS :

Madame Katerine Pellerin

REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN :

Madame Claudia Légaré Poisson

REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES :

Madame Anne-Sophie Dugré
Monsieur Charles Gagnon

REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ :

Aucun

DIRECTION :

Madame Johanne Alarie

INVITÉE :

Madame Sylvie Trottier

ABSENCE :

Aucun

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Johanne Alarie souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par MONSIEUR SÉBASTIEN TURGEON d'adopter l'ordre du jour tel que déposé avec les ajouts suivants :

Au point 9 : "et membre du conseil d'établissement";

Au point 10 : " et surplus budgétaire".

CE-113/17-18-01

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2017

Il est proposé par MONSIEUR MATHIEU TREMBLAY d'adopter le procès-verbal tel que déposé.

CE-113/17-18-02

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL ET CORRESPONDANCE

Cession d'une parcelle de terrain

Madame Johanne Alarie explique aux membres du conseil d'établissement que la Ville de Trois-Rivières ne souhaite pas donner suite à la demande d'acquérir une partie du lot 4 083 319 aux fins d'aménagement d'une zone pour les fumeurs.

Serre Desjardins

Madame Sylvie Trottier mentionne que les travaux pour la construction de la serre devraient débuter dans les prochains jours.

Lettre dédiée aux membres du conseil d'établissement

Madame Johanne Alarie remet aux membres du conseil d'établissement une lettre provenant de la Commission scolaire expliquant les nouvelles mesures budgétaires ainsi que l'appropriation d'une partie du surplus de l'exercice financier 2016-2017.

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun

6. MOT DE LA DIRECTRICE

L'école secondaire des Pionniers

L'école compte 1640 élèves cette année, soit plus ou moins 70 élèves de plus que l'an passé. Des élèves du PEI ont été bénévoles au Festivoix, une belle réussite. De plus, les élèves de football ont contribué au Grand Prix de Trois-Rivières.

Élections scolaires

Les élections scolaires ont déjà eu lieu, madame Johanne Alarie profite de l'occasion pour féliciter madame Anne-Sophie Dugré, présidente du gouvernement étudiant et son équipe.

Portes ouvertes

Les Portes ouvertes, sous l'encadrement de monsieur Alain Goulet ont eu lieu le 5 octobre dernier. Plus de 600 familles se sont présentées, ce fut un succès.

Brigades culinaires

Les brigades culinaires sont de retour, plus de 40 élèves se sont inscrits cette année.

Fillactive

À nouveau cette année, l'école mettra en place les activités du programme Fillactive.

Grand défi Pierre Lavoie

Notre école participera au Grand défi Pierre Lavoie.

Téléthon le Noël du Pauvre

Le Téléthon le Noël du Pauvre aura lieu à la salle J.-Antonio-Thompson pour cette année.

Arboretum

Nouveau projet cette année : les élèves de présecondaire et 1^{re} secondaire participeront à la plantation d'arbres de diverses essences sur les terrains de l'école. Les élèves sont également invités à participer au concours de poésie chapeauté par les enseignants de français de notre école.

Formation pour les membres du conseil d'établissement

Madame Johanne Alarie informe les membres du conseil qu'une formation s'adressant aux parents et élèves membres du conseil d'établissement aura lieu le 26 octobre prochain. L'invitation officielle leur parviendra sous peu.

7. PROCÉDURE D'ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT(E) DU CE

Madame Johanne Alarie dresse les grandes lignes du rôle de président(e) du conseil d'établissement en vertu de la *Loi sur l'instruction publique*.

8. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT(E) DU CE

Monsieur Michel Paré propose monsieur Sébastien Turgeon.

Monsieur Sébastien Turgeon accepte la proposition et est élu président du conseil d'établissement.

8.1 Élection au poste de vice-président(e)

Madame Miriam Bernier propose monsieur Richard Cloutier.

Monsieur Richard Cloutier accepte la proposition et est élu vice-président du conseil d'établissement.

9. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ ET MEMBRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Johanne Alarie mentionne aux membres du conseil d'établissement que les représentants de la communauté font partie du quorum, cependant ils n'ont pas droit de vote. Il n'y a présentement aucun représentant de la communauté.

Monsieur Richard Cloutier propose la candidature de madame Marianne Paul comme membre du conseil d'établissement. Madame Marianne Paul accepte la candidature et est élue membre du conseil d'établissement.

10. DEMANDE À TRANSMETTRE AU CONSEIL DES COMMISSAIRES (MESURE 30170) ET SURPLUS BUDGÉTAIRE

CONSIDÉRANT la mesure qui vise à stimuler les initiatives afin de créer de nouvelles marges de manœuvre pour les établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire;

CONSIDÉRANT les besoins des élèves de votre établissement;

CONSIDÉRANT que la mesure 30170 au montant de 27 423 \$ pour votre établissement exclut toutes dépenses d'investissements lesquelles sont couvertes par les règles budgétaires d'investissements des commissions scolaires.

Il est proposé par MONSIEUR PAUL GRETH de choisir les moyens les plus favorables pour notre milieu en répartissant cette somme comme suit :

- ✓ Soutenir toutes initiatives visant à favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie dans les écoles - 17 423 \$
- ✓ Accroître l'optimisation du fonctionnement des écoles - 10 000 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-113/17-18-04

CONSIDÉRANT que le résultat de l'exercice financier 2016-2017 de notre établissement s'élève à 8 405 \$

CONSIDÉRANT que le solde du fonds à destination spéciale s'élève à 17 340 \$

CONSIDÉRANT que le solde des revenus reportés des élèves s'élève à 84 603 \$

CONSIDÉRANT le financement à venir de la Commission scolaire pour le parc-école au montant de 0 \$

CONSIDÉRANT que le solde inutilisé de la mesure 50760 en 2016-2017 qui sera ajouté au budget est de 0 \$

CONSIDÉRANT que selon les règles de calcul de l'appropriation du surplus, il sera ajouté au budget un montant de 1 681 \$

Il est proposé par MADAME MIRIAM BERNIER que le surplus financier au montant de 1 681 \$ soit dédié à des fins de lecture pour les salles de classe.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-113/17-18-05

11. ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Madame Johanne Alarie explique aux membres le document des règles de régie interne.

Il est proposé par MADAME JOANNE BÉCHARD que les règles de régie interne soient adoptées telles que déposées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

CE-113/17-18-06

12. CALENDRIER DES RÉUNIONS

Le calendrier 2017-2018 des réunions est présenté aux membres. Il est proposé de faire quelques changements de dates, les modifications seront apportées et un nouveau calendrier sera déposé lors de la prochaine réunion.

13. DÉCLARATION D'INTÉRÊT DES MEMBRES

En cas de conflit d'intérêts dans certains dossiers traités, on invite les membres à en faire la déclaration si nécessaire.

14. ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CE

Madame Sylvie Trottier présente le budget de fonctionnement.

Lors de la prochaine rencontre, on fournira aux membres un formulaire pour les frais de kilométrage.

Il est proposé par MONSIEUR MICHEL PARÉ que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-113/17-18-07

15. ADOPTION DE L'UTILISATION DES FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

CONSIDÉRANT le montant réservé de 6 212 \$ pour le projet d'Entrepreneuriat;

CONSIDÉRANT le montant réservé de 5 837 \$ pour les projets des mini-entreprises des élèves d'Entrepreneuriat;

CONSIDÉRANT le montant réservé de 908 \$ pour les projets de FPT-FC;

CONSIDÉRANT le montant réservé de 913 \$ pour les projets FPT-PROJ;

CONSIDÉRANT le montant réservé de 1 625 \$ pour le projet de plastification des élèves de FPT;

CONSIDÉRANT le montant réservé de 325 \$ pour le projet CCA-SL;

CONSIDÉRANT le montant réservé de 485 \$ pour le projet du voyage PEI;

CONSIDÉRANT le montant réservé de 985 \$ pour le projet d'anti-tabagisme;

CONSIDÉRANT que tous ces montants sont versés à un fonds à destination spéciale, et ce, sur la résolution du conseil d'établissement du 11 octobre 2017.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de MONSIEUR RICHARD CLOUTIER, il est résolu à l'unanimité :

De rendre disponibles à l'école lesdits montants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-113/17-18-08

CE-113/17-18-09

16. ADOPTION DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Il est proposé par MADAME MARIANNE PAUL que le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence soit adopté avec l'ajout suivant :

À la page 4 au point 3 : atelier-conférence offert aux parents d'élèves de 6^e année, présecondaire et 1^{re} secondaire ayant pour thème le passage du primaire au secondaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-113/17-18-10

17. APPROBATION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Madame Johanne Alarie présente les activités éducatives.

Il est proposé par MADAME MIRIAM BERNIER que les activités éducatives présentées soient approuvées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

18. INVITÉE; MADAME CORINA BORRI-ANADON DE L'UQTR

Le conseil d'établissement sera consulté pour un projet de recherche de l'UQTR sur le climat interculturel et les élèves issus du programme ILSS. Le projet est d'une durée de trois ans. Six écoles du Québec sont sondées dans ce projet. Parents, élèves, membres du personnel seront interpellés dans cette étude.

19. COMPTE RENDU DU GOUVERNEMENT DES ÉLÈVES

Madame Anne-Sophie Dugré nous fait part des demandes des élèves pour cette année :

- ✓ Installation d'un système de son dans les gymnases;
- ✓ Avoir une mascotte des Gothics pour représenter l'école;
- ✓ Repeindre les cases;
- ✓ Aménager un mur d'exposition d'arts au 2^e étage;
- ✓ Paniers de basketball dans la cour extérieure;
- ✓ Avoir des options "santé" au bistro;
- ✓ Faire jouer de la musique sur la place d'accueil, le matin et sur l'heure du dîner.

20. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21 h 30 par MONSIEUR MICHEL PARÉ que la séance soit levée.

Sébastien Turgeon
Président

Johanne Alarie
Directrice